

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M23-000028

181228

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 3150 Société : RETRAITÉ

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : MACHEDDAD ABDELMAJID

Date de naissance :

Adresse : 43 Rue ABDI EL ABBAS EL AZZI

Téléphone : 0522 2512 89 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur Abdelali TLEMÇANI
Médecine Générale
Echographie
155, Av. Afghanistan H.H
Séances : 14:09 22 50 33 90

Date de consultation : 24/10/2023

Nom et prénom du malade : MACHEDDAD ABDELMAJID Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Afkar - Rayat et Dyan

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
27.10.23	c		203,00	Docteur Abdellatif TLEMGANI Médecin Général Echographie 155, Av. Afghanistan H.M CARTE BANCAIRE : Tel.: 09 22 50 23 50

EXECUTION DES ORDONNANCES

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Mme Anne BOUCHEUR PHARMACIE D'EL QASR 17 Boulevard El Qasr BP 522 20130 CASABLANCA	24/10/23	391.70

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

ANALYSES - RADIographies			
Cachet et signature du Laboratoire et de Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
JR-BERRADA SIDI UNNI K Radiologue 12, Rue d'Alger-Casablanca 0522 22 08 10/0522 22 08 10 NPE 3225	25/10/23	217	200 Dhs

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

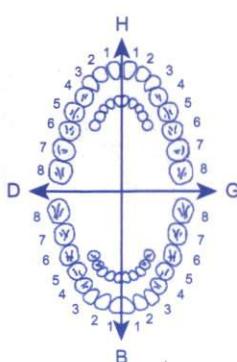
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. ABDELALI TLEMÇANI

MEDECINE GENERALE

Echographie

155, Avenue Afghanistan

Hay El Hassani - Casablanca

Tél. : 05.22.90.33.90

الدكتور عبد العالى التلمسانى

الطب العام

أمراض النساء والرجال والأطفال

الفحص بالتلفزة

155، شارع أفغانستان

حي الحسني - الدار البيضاء

الهاتف: 05.22.90.33.90

Casablanca, le 24 OCT. 2023

79,50 ₣ CHFODAD. ABDELALI 222

- Stimoril gel



115,90 ₣ gel /

- Eosflor 18 ml
47,80 ₣ ml x 26 / 18 j



- Dose

38,50 ₣ x 3 / j

- Maltafan

11,00 ₣ ml x 26 /

- Aburizyl

39,17 ₣ ml x 1 / j

Mme. Amal EL QABBAJ BAHRI
Docteur en Pharmacie
PHARMACIE DANTON
17, Boulevard Bir Antara
1009 25 59 73 - Casablanca

47,80

PPV:
EXP:
Lot N°:



LOT/BATCH: S091
FAB/MFR: 08/2022
EXP: 02/2025

Lot N°:
Exp:
PPV:

22041
05/25
1150DH50

مراقبة

38,50

Docteur Abdelali TLEMÇANI
Médecine Générale
Echographie
155, Av. Afghanistan H.H
Casablanca - Tel.: 05 22 55 33 50

Le : 24 OCT. 2023

ORDONNANCE

N° CAF 02020. ABDELMAJED

- R* du poan de face

Docteur Abdelali TLEMÇANI
Médecins Générale
Echographie
155, Av. Afghanistan H.H
Casablanca - Tel.: 05 22 55 33 50

DR .BERRADA SOUNNI K
12, Rue d'Alger-Casablanca
Tél. : 0522 22 08 10/0522 22 26 56



Dr. Khalid BERRADA SOUNNI

Lauréat de la Faculté de Médecine
de Montpellier

الدكتور خالد برادة السوني

خريج كلية الطب
بمونيولي

CASABLANCA ,LE : 25/10/2023

I.R.M

SCANNER SPIRALE
CORPS ENTIER - 3D
Multi-barrettes

DENTA-SCANNER

RADIOLOGIE
Conventionnelle
Numérisée

RACHIS ENTIER
Numérisée

GONOMETRIE
Numérisée

ECHOGRAPHIE
pluridisciplinaire

ECHOGRAPHIE
Doppler couleur

MAMMOGRAPHIE
Tomosynthèse

OSTEO-DENSITO
Biphotonique

PANORAMIQUE
DENTAIRE
Numérisée

TELERADIO A 4 M
Numérisée

CONE BEAM

RADIO PHOTO Timbres fiscaux en cas de paiement en espèces
OMCPTÉ BANCATRE N° : 013780010960001050010548/BMCI ANGLE RUE D'ALGER ET RUE JEAN JAQUES CASABLANCA
CNSS 1707572-PATENTE 35503945 IF 40400480 ICE 001598548000033 05 22 22 26 56
05 22 22 08 10

EXONEREE DE LA TVA

Facture N°: FA23/08940

CHEDDAD ABDELMAJID

ICE :

REF.NN.

Désignation	Quantité	P.U	Montant
THORAX FACE	1,00	200,00	200,00
Total			200,00

Arrêtée la présente Facture à la somme de :

Deux cents Dirhams

RADILOGIE OUED EL MAKHAZINE

05 22 22 08 10



الفحص بالأشعة واد المخازن

Radiologie Oued El Makhazine

Dr. Khalid BERRADA SOUNNI

Lauréat de la Faculté de Médecine
de Montpellier

الدكتور خالد برادة السوني

خريج كلية الطب
بمونبولي

I.R.M
SCANNER SPIRALE ■ CORPS ENTIER - 3D Multi-barrettes
DENTA-SCANNER ■
RADIOLOGIE ■ Conventionnelle Numérisée
RACHIS ENTIER ■ Numérisée
GONOMETRIE ■ Numérisée
ECHOGRAPHIE ■ pluridisciplinaire
ECHOGRAPHIE ■ Doppler couleur
MAMMOGRAPHIE ■ Tomosynthèse
OSTEO-DENSITO ■ Biphotonique
PANORAMIQUE ■ DENTAIRE Numérisée
TELERADIO A 4 M ■ Numérisée
CONE BEAM ■
RADIO - PHOTO ■

CASA LE : 25.10.2023

**NOM : CHEDDAD ABDELMAJID
DR : TLEMCANI ABDELALI
RX : POUMON DE FACE**

- ❖ La transparence parenchymateuse est normale.
- ❖ Les culs de sac costo-diaphragmatiques sont libres.
- ❖ La silhouette cardio-médiaستinale est respectée.
- ❖ A signaler quelques calcifications du bouton aortique.

**CONFRATERNELLEMENT
DR. BERRADA SOUNNI. K.**

